

Togo: l'Eglise catholique a toujours son mot à dire



Le Conseil Episcopal Justice et Paix Togo (CEJP Togo) ne veut plus de sang au Togo à cause des élections. Il a démarré mercredi à Lomé une conférence de 2 jours sur l'observation électorale non partisane. La rencontre intervient après que le gouvernement ait refusé à ce service de l'Eglise Catholique le droit d'observer les municipales du 30 juin. Elle offre l'opportunité aux participants de réfléchir aux conditions de renforcement de la participation citoyenne de la société civile aux élections en vue de la consolidation des processus électoraux au Togo.

La conférence réunit les différents acteurs intervenant dans le processus électoral. Il s'agit notamment de la CENI, l'assemblée nationale, les partenaires techniques et financiers, les médias, les Organisations de la société civile et des ministères en charge de l'administration territoriale- des Droits de l'homme de la sécurité et de la communication.

Elle est placée sous le thème : « l'observation électorale non partisane pour la consolidation des processus électoraux au Togo ».

Ce sera l'occasion pour les participants d'analyser les difficultés, les forces et faiblesses de l'observation électorale au Togo, de partager l'expérience des OSC africaines en matière d'observation nationale des élections et de faire des recommandations aux différents parties prenantes,

pour un renforcement de l'observation nationale des élections au Togo dans le contexte actuel.

{loadmoduleid 210}

L'organisation de ces assises fait suite au constat selon lequel au Togo, il y a un regain de climat de sérénité après les dernières législatives et municipales.

Le Conseil prévient que la persistance des dissensions sur le plan politique, notamment la question du 4^e mandat de Faure Gnassingbé et l'existence de conflits latents sont les facteurs qui peuvent déclencher la violence lors de la présidentielle 2020.

« Nous voulons en tant qu'Eglise nous appuyer sur notre doctrine sociale pour proposer une élection apaisée aux Togolais » a expliqué Abbé Gustave Sanvee, secrétaire général du Conseil.

L'Eglise catholique a toujours son mot à dire

Au cours des municipales du 30 juin et 15 août derniers, le ministre en charge de l'administration territoriale a demandé à la CENI de ne pas accréditer le CEJP Togo et 2 autres organisations à observer ces élections.

{loadmodule mod_phocagae,ADS Article}

Payadowa Boukpassi estimait que le CEJP Togo et les autres ont souvent affiché des positions partisanses. Aussi, précisait-t-il que leurs sources de financement laissent à désirer.

Au Conseil, on soutient que la décision de M. Boukpassi n'enlève en rien l'engagement de l'Eglise Catholique pour une élection apaisée.

« Ce n'est pas parce que le gouvernement nous a refusé le

droit d'observer les dernières élections que cela enlève le droit de réfléchir sur le processus. Nous aurons toujours notre mot à dire », a souligné le Père Sanvee.

Notons que le CEJP Togo est un service de l'Eglise Catholique qui s'occupe des questions de justice sociale, de paix, de dignité et des droits humains selon l'enseignement de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

{loadmoduleid 212}